

# De plus en plus de tatoués veulent lever l'encre

En parallèle au succès du tatouage, nombreux sont ceux qui, leur dessin étant devenu trop lourd à porter, souhaitent se faire détatouer. Une pratique délicate pour laquelle il vaut mieux être bien aiguillé.

ARTHUR PARZYSZ

Voilà plus de quatre ans qu'Aurélië a entamé son traitement de détatouage au laser. Le dessin ciblé : un tribal qu'elle s'est fait inscrire dans le bas du dos à la fin des années 90 lorsque « c'était la mode ». Deux décennies et trois agrandissements du dessin plus tard, Aurélië a décidé, sur cette zone du moins, de faire peau neuve tout en gardant ses autres marques indélébiles. « Après ce tribal, j'ai continué à me faire tatouer, dans un autre style », explique-t-elle. « Je suis passée au réalisme. Mon tribal n'allait plus avec le reste. J'ai donc décidé de le faire enlever. »

Nombreux sont ceux à poser le même choix qu'Aurélië. Bien qu'on ne dispose pas de données officielles (le SPF Santé publique ne comptabilise pas le nombre de détatouages), les acteurs du secteur sont formels : la de-

mande est très élevée et est même en augmentation ces dernières années. « Ce n'est pas que ça augmente, c'est que ça explose carrément », intervient Françoise Guiot, dermatologue à Grez-Doiceau et équipée d'un laser de détatouage. « On reçoit des demandes quotidiennes. » Même constat dans les salles d'attente bien remplies au CHU de Liège ou au centre dermatologique DocTatoo, à Tournai et Bruxelles.

Cette évolution générale ne semble d'ailleurs pas près de s'arrêter. Si l'on en croit une prévision de Data Bridge Market Research, le marché des appareils de détatouage devrait ainsi connaître une croissance de près de 245 millions de dollars d'ici 2029 dans le monde. Preuve qu'en parallèle de la légitimation, la banalisation et l'extension sociologique de la pratique du tatouage, de plus en plus de gens font appel à la technologie du laser pour faire gommer certains de leurs dessins.

## Coucou petite perruche

Combien sont-ils en Belgique ? Difficile à dire... mais Philippe Paquet, dermatologue au CHU de Liège, tente une estimation : « On juge la population tatouée à 500.000 Belges. En sachant qu'environ 30 % d'entre eux expriment des regrets et qu'un dixième décide, au final, de se faire détatouer, cela fait au moins 50.000 personnes ! » Tous les patients prêts à passer sous le laser d'un praticien le font-ils pour autant par regret ? Pas en ce qui concerne Aurélië en tout cas. « Je ne regrette pas

mon tribal. A l'époque, c'est ce que je voulais. Mais ça s'est démodé et le noir est devenu un peu gris... »

Au-delà de l'aspect du temps qui passe, celui qu'a le tatouage une fois que les aiguilles ont terminé leur labour est cependant une des motivations principales à se faire détatouer. « Vouloir rectifier une erreur d'un tatoueur est une des grandes récurrences », explique Mathieu Guennaoui, de DocTatoo. « Plus on augmente le nombre de tatouages, plus on voit de ratés », embraie Bruno Menei, président de l'association qui représente les tatoueurs francophones du pays. Ce dernier regrette d'ailleurs la multiplication de tatoueurs qui n'en portent que le nom et qui, en plus d'opérer dans l'illégalité, causent de nombreux ratés.

Des ratés qui peuvent également survenir chez des tatoueurs expérimentés, suite à une demande exprimée en toute conscience... mais parfois, aussi, un peu moins. « J'ai des personnes qui se sont fait tatouer en étant bourrées », confie la dermatologue Françoise Guiot. Si certains se laissent donc emporter par l'ébriété du moment, d'autres privilégient aussi, cas classique selon les médecins, l'excitation d'une relation, pour finir par vouloir se débarrasser de la marque d'une personne qu'ils n'ont plus dans la peau. « Ce sont quasi toujours des dates ou des noms. J'ai une fois eu un visage aussi », illustre Donatienne Carton de Tournai, dermatologue à l'hôpital Erasme.

## Du flou (non) artistique au flou législatif

Malgré son succès, le procédé du détatouage pose aussi beaucoup de questions chez certains tatoués sur les risques qu'il comporte et l'identité des praticiens habilités à l'exécuter.

C'est notamment le cas de Valérie qui, en 2014, a voulu se faire inscrire deux pattes de chat sur les poignets. Au sortir de la séance de tatouage, le résultat escompté était différent de celui espéré : « Certains coussinets ne sont pas très ronds. Il est repassé plusieurs fois aux mêmes endroits, j'ai super mal cicatrisé et, au final, c'est très moche. » Décidée à rendre leur apparence originelle à ses poignets, Valérie n'en est pas moins confuse face à l'offre foisonnante de détatouage sur internet.

« On voit tout et n'importe quoi, même des promos sur Facebook. On voit aussi des tatoueurs qui proposent leurs services, je trouve cela vraiment limite. Un site qui reprendrait tous les lieux médicaux de confiance, ce serait vraiment bien. » Cette confusion est partagée par l'association des tatoueurs de Belgique francophone. Son président, Bruno Menei, explique que la pratique n'est effectivement pas réservée uniquement aux médecins en Belgique, ce que plusieurs dermatologues contactés nous confirment. Et ce alors que sur son site, le SPF Santé publique précise que « le détatouage est réservé aux médecins spécialistes formés à cette technique ». Bruno Menei dénonce un flou législatif et demande l'entame d'un dialogue avec les autorités compétentes : « On a des patients en commun, on peut collaborer. » Contacté, le SPF Santé publique n'a pu apporter de réponse à cet appel.

A la (relative) démocratisation des traitements et l'amélioration des techniques de détatouage s'ajoute enfin une évolution récente, soupçonnée par certains de nos interlocuteurs, à savoir un glissement vers une vision moins « définitive » du tatouage. « Cela rentre un peu dans les mœurs de la société de consommation », affirme Françoise Guiot. « On consomme, on regrette son acte et on essaie alors de résoudre le problème. »



Ce sont quasi toujours des dates ou des noms. J'ai une fois eu un visage aussi

Donatienne Carton de Tournai

dermatologue à l'hôpital Erasme



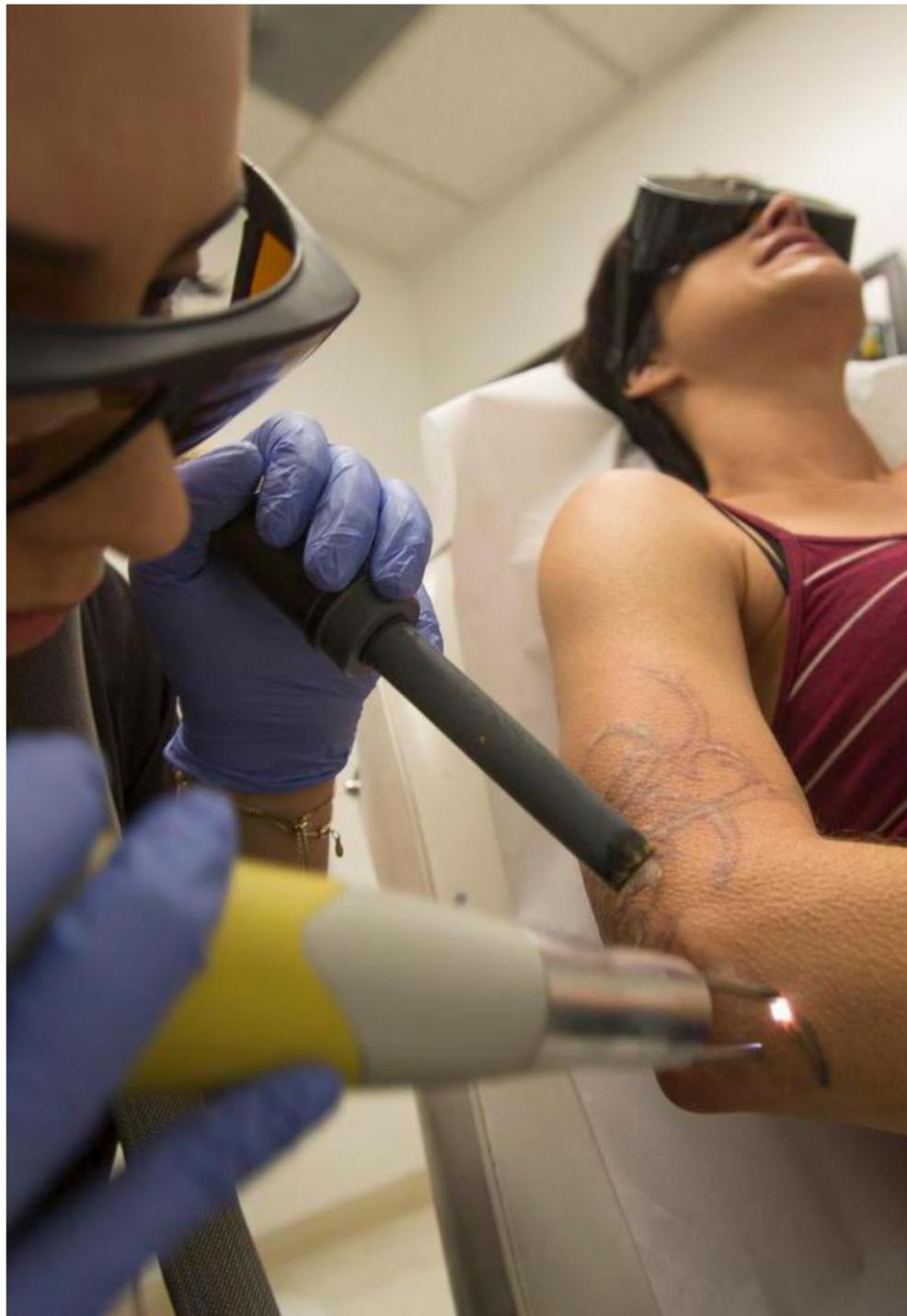
**Ça coûte la peau des...** Alors, le détatouage au laser, solution miracle ? Pas immédiate ni bon marché en tout cas. Depuis le début de son traitement, Aurélië a ainsi enchaîné plus de 40 séances, « en comptant de 240 à 260 euros par séance ». Chez DocTatoo, la durée moyenne d'un traitement varie « entre un et deux ans, à un prix de 100 à 200 euros par séance, selon la taille - 300 euros pour les grands tatouages ». De quoi faire mentir le mythe du gommage *one shot* et ce même si l'évolution technologique a permis d'avoir « des résultats finaux beaucoup plus satisfaisants qu'avant, quasi parfaits » et de réduire le temps d'attente entre les séances « de deux mois, à quasi un seul », selon Françoise Guiot.

Nos interlocuteurs s'accordent aussi pour dire que la dernière génération de lasers, dont les durées d'impulsion peuvent être adaptées jusqu'à la picoseconde, permet de réduire le temps d'exposition et, *in fine*, d'éviter les brûlures. Pour autant, le processus peut se montrer douloureux, « très douloureux », précise Aurélië. « Je dois appliquer plusieurs tubes de crème anesthésiante avant chaque séance. » Une douleur liée au fonctionnement même du laser, qui vient « éclater » les particules de pigments dans la peau.

« Il y a un effet d'explosion dans le derme », illustre Philippe Paquet. « Après une séance, on a des cloches, des croûtes et il faut faire des soins pendant une dizaine de jours », continue Aurélië. « Mais au final, ma peau revient à sa forme normale. » Le résultat final dépend cependant en partie de la couleur du tatouage. Et Donatienne Carton de Tournai de citer le cas du gommage de sourcils permanents, en forte demande actuellement : « Ils sont généralement marron, soit un mélange de couleurs, dont du blanc. Or, lorsque l'on tire avec le laser sur du blanc, on risque d'oxyder les pigments et que cela vire au vert, qui est une couleur difficile à faire partir, tout comme le bleu. Le noir, par contre, est le plus facile à détatouer. »

Reste à savoir où se retrouvent ces particules de pigments une fois leur éclatement effectué. « Elles sont récupérées par le système lymphatique et des cellules appelées "macrophages", qui nettoient les déchets de notre corps », explique la médecin de l'hôpital Erasme. Et une fois récupérées ? « On ne sait pas exactement si les pigments s'accumulent dans les ganglions ou sont évacués. » Ce qui fait conclure à Françoise Guiot qu'« à partir du moment où l'on fait un tatouage, l'encre est pour toujours dans le corps ».

De quoi l'inciter à encourager à la réflexion : « Se faire tatouer doit être un choix mûri, tout comme le détatouage, qui est un acte médical et qui ne se fait pas, comme le proposent certains esthéticiens, avec des acides. » Ou à opter pour des « tatouages Malabar ». Si les intéressés souhaitent alors tout de même se débarrasser de leur chic décalcomanie, nul besoin de sortir le laser, une bonne éponge humidifiée devrait faire l'affaire.



Si la technologie des lasers de détatouage a évolué, l'intervention reste douloureuse et coûteuse. © BELGA